Information presse
24 Novembre 2023

8èmes Trophées INOHA : Un palmarès en phase avec les attentes sociétales

De gauche à droite : Xavier Lambert - CORYL Ets L.Lambert, Jean-Luc Guéry – Président INOHA, Laurent Broquedis – S&P France, Katty Stahl - FOREST STYLE, Stanislas Baudry, Nicolas Vilquin et Laurence Impens - Brunel

Pour la 8ème année consécutive, les Trophées Inoha, organisés par l'Association des Industriels du Nouvel Habitat, ont récompensé les actions novatrices menées par les entreprises adhérentes dans l'une des trois catégories suivantes : Innovation, Communication et RSE, au cours des deux dernières années.

Lors de la Nuit By Inoha, le 23 novembre 2023 à la Chapelle du Musée des Arts & Métiers, Jean-Luc Guéry, Président, a dévoilé les lauréats retenus par le jury*, composé de professionnels du secteur et de journalistes :

Trophée de l'Innovation : S & P France (Pyrénées Orientales) pour sa VMC hygroréglable OCTEO HYGRO ECOWATT HP+

Conforme à la RE2020, OCTEO HYGRO ECOWATT HP+, développé par la société S&P France, est un système de ventilation simple flux hygroréglable haute performance, tant en termes d'efficacité énergétique que de durabilité.

Il constitue une avancée technologique révolutionnaire dans le domaine de la ventilation hygroréglable à très basse consommation grâce à ses nombreux atouts :

- conception de piquage brevetée, garantissant un coude parfait en sortie de caisson sans perte de charge et assurant une ventilation optimale,
- connectivité électrique intelligente simplifiant l'installation et la maintenance grâce au système D.C.V. (Dispositif de Connection pour Ventilation) breveté,
- conception ultracompacte et polyvalente pour s'adapter à toutes les configurations de logements, que ce soit dans les combles ou faux-plafonds.

Trophée Communication : BRUNEL (Nord) pour la nouvelle image de marque de STARWAX THE FABULOUS

Brunel, fabricant de produits d'entretien, a souhaité moderniser l'image de sa marque de « do it yourself » ménager, Starwax The Fabulous, en actualisant son égérie emblématique. Présente sur les produits depuis ses débuts, la figure de la ménagère des années 50 laisse place à un nouveau couple intemporel et affirmé, représenté par Emilie et Thomas, experts de l'habitat.

Cette transition incarne l'égalité homme/femme dans toutes les tâches ménagères (bricolage, entretien, nettoyage, décoration, …) et introduit un nouveau ton de communication empreint d'humour. Starwax The Fabulous entre ainsi dans un nouveau chapitre de son histoire, marqué par la diversité et l'égalité des rôles au sein du foyer.

Cette nouvelle communication a été accompagnée par un plan média soutenu (réseaux sociaux, partenariat avec des influenceurs, relations presse).

Trophée RSE : CORYL ETS LAMBERT (Essonne) pour les tapis d'entrée EQUI-MER et EQUI-TERRE de la marque CORYL

EQUI-MER

EQUI-TERRE

Spécialiste de la commercialisation des tapis d'entrée et de salle de bain, la société CORYL a développé deux nouveaux tapis extérieurs, EQUI-MER et EQUI-TERRE, très efficaces et durables. Fabriqués en Belgique à partir de matériaux recyclés provenant des secteurs de la pêche (filets, casiers, …) et de l'agriculture (bâches d'ensilage, films de paillage, …), ils sont entièrement recyclables et bénéficient d'une faible empreinte carbone.

Le merchandising et le packaging des produits s'inscrivent dans la même démarche de durabilité : carton 100% recyclé et recyclable, encre labellisée imprim'vert, utilisation d'un nouveau concept d'exposition en magasin visant à réduire l'impact environnemental global du produit, tout en conservant un design attractif pour souligner l'engagement envers la réduction de l'empreinte carbone du produit.

Par ailleurs, le côté réversible du tapis permet de doubler sa durée de vie.

Nouveauté : Prix Spécial du Jury : BRUNEL (Nord)

Les membres du jury n'ont pas souhaité, comme l'année dernière, remettre un « Prix Coup de Cœur» mais ont pris la décision d'attribuer un « Prix Spécial » à la société Bunel pour sa démarche globale d'entreprise, empreinte d'innovation et de RSE (catégorie dans laquelle elle avait aussi candidaté), relayée par une communication efficace et novatrice.

***Membres du Jury :**

- Jérôme AUGEREAU, journaliste au magazine Construire sa Maison,
- Cathy DUFOUR, Directrice Générale de l'Ameublement Français,
- Valérie GOURVÈS, Directrice Opérationnelle Sécurité structure Feu au CSTB,
- Jean-Luc GUÉRY, Président d'INOHA,
- Vanessa MONTAGNE, Directrice Nouvelles Filières d'Ecologic,
- Pierre PICHERE, Rédacteur-en-chef de Négoce.

« *Je remercie les adhérents INOHA qui ont déposé de nombreux dossiers, 29 au total. Cela illustre bien le dynamisme de notre filière en terme d'innovation et d'engagement RSE. Je félicite tout particulièrement les lauréats que le jury a eu du mal à départager et qui témoignent, par l'exemplarité de leur projet, que nous sommes une industrie en phase avec les attentes de la société* » conclut Jean-Luc Guéry, Président d'INOHA.

A propos d'INOHA

Association professionnelle des Industriels du Nouvel Habitat, INOHA fédère, depuis 1978, les fabricants de produits manufacturés destinés à l'entretien, au bricolage, à l'aménagement extérieur, au jardinage, à l'amélioration de l'habitat et à la construction résidentielle neuve. INOHA les fédère pour les aider à accélérer leur développement dans une approche multi-canal et s'engage auprès d'eux à les éclairer, à construire et à peser. INOHA et ses adhérents sont au service des Français qui font de leur habitat une valeur refuge, source de leur bien-être.

INOHA
10 rue de Sèze
75009 Paris
Tél. : 01 53 42 36 42

andré sudrie
relations presse
241 bd Voltaire - 75011 Paris
Tél : 01 42 78 22 22
Web : www.andresudrie.com

Retrouvez cette information et les visuels sur
www.andresudrie.com et les réseaux sociaux